

Afin de comprendre les règles pour les services de garde subventionnés:

Règlement sur la contribution réduite

http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=3&file=/S_4_1_1/S4_1_1R1.HTM

INFORMATION DONNÉES AUX PARENTS PAR LE MINISTÈRE :

<https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/regles-ieu-claires-legal.pdf>



Pour en savoir plus sur les autres règlements liés à la petite enfance :

Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance

http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=3&file=/S_4_1_1/S4_1_1R2.HTM

Les règles sur les ententes de services

<https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/rsg/entente-de-services/Pages/entente-de-services.aspx>